

VOTATION DU 4 FÉVRIER 2024

Question d'arrondissement – 10^e arrondissement

Pour ou contre réserver les trottoirs du boulevard de Magenta aux piétons et créer de nouvelles pistes cyclables sécurisées sur la chaussée ?

Procès-verbal centralisateur 10^e arrondissement

Monsieur Yves CHARPENEL, Président de la commission de contrôle

et

Madame Éliane HOULETTE



Monsieur Bruno CAUTRÈS

Madame Sophie MOATI

Madame Laurence DEMERCIÈRE

Monsieur Federico MASSONNAUD-NIETO, membres de la commission de contrôle,

ont procédé, à partir des procès-verbaux des 9 bureaux de vote au recensement des votes émis lors de la votation du 4 février 2024 concernant la question d'arrondissement soumise par le 10^e arrondissement de Paris.

Les résultats des 9 bureaux de vote sont consignés dans les pages suivantes.

FIM

— 26 BC
26 BC

Votation 10e arrondissement - Pour ou contre réserver les trottoirs du boulevard de Magenta aux piétons et créer de nouvelles pistes cyclables sécurisées sur la chaussée ? du 04 février 2024
 10ème arrdt - Résultats - 9 BV dépourlées sur 9 (Soit 100% des électeurs inscrits)

Voix		%
POUR	2 930	75.83%
CONTRE	934	24.17%

BUREAUX DE VOTE DEPOUILLES			10ème arrdt			Tout Paris		
Inscrits	57 545	57 545	Votants	3 911	3 911	Blancs	24	24
Nuls	23	23	Exprimés	3 864	3 864	Participation	6.8%	6.8%
Total des électeurs inscrits	57 545	1 374 530						

Handwritten notes:
 BC
 10
 24
 23
 FM
 [Signature]

Observations de la commission de contrôle :

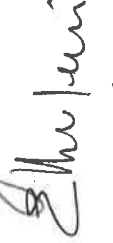
~~_____~~

Fait à Paris le, 5 février 2024 à h

Monsieur Yves CHARPENEL



Madame Éliane HOULETTE



Monsieur Bruno CAUTRÈS



Madame Sophie MOATI



Madame Laurence DEMERCIÈRE



Monsieur Federico MASSONNAUD-NIETO

